

septembre 2002. En ce qui concerne l'échange de renseignements, le Canada fait maintenant partie du groupe de travail américain chargé de surveiller les groupes terroristes étrangers.

Afin de coordonner nos efforts, nous continuons d'élargir l'application binationale des règles à la frontière qui étaient efficaces avant le 11 septembre. Pour faciliter ce partenariat, nous avons créé six équipes intégrées des mesures d'exécution à la frontière qui s'emploieront à harmoniser les efforts d'application de chaque côté de la frontière. Même si nos agents locaux agissent déjà de façon coordonnée tous les jours, notre but est de constituer 14 équipes au cours des 18 prochains mois.

Nous poursuivons également le projet NorthStar, une organisation regroupant des professionnels chargés de l'application de la loi à l'échelle fédérale, provinciale, locale et dans les États américains, qui procure une tribune pour coordonner les communications, le renseignement, les opérations conjointes et les poursuites juridiques.

De plus, grâce à notre processus d'accord sur la frontière commune et du Forum sur la criminalité transfrontalière Canada-États-Unis, nous travaillons à mettre nos renseignements en commun et à agir de façon concertée dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité.

Nous organisons actuellement des exercices de formation conjointe pour venir en aide aux planificateurs de la sécurité publique et aux intervenants en cas d'urgence. Un exercice majeur est prévu pour mai 2003.

Finalement, les deux pays ont adopté des lois permettant de mieux combattre la menace terroriste. Jusqu'à maintenant, le Canada et les États-Unis ont dressé une liste de plus de 280 individus et organisations liés au terrorisme mondial qui pourraient se voir privés de leurs sources de financement.

Prochaines étapes

Même si nous avons bien progressé, le travail n'est pas terminé. Ce processus a prouvé que lorsque nous nous penchons ensemble sur un problème commun, nous pouvons faire de grandes choses, et c'est ainsi que nous devons envisager l'avenir.

Nous continuerons à nous rencontrer pour garantir la mise en œuvre complète du plan d'action en 30 points, en particulier en ce qui concerne les domaines qui nécessitent une perspective et une coopération à long terme. Nous sommes en train d'établir de nouveaux secteurs de coopération et comptons présenter notre programme lorsque le premier ministre Jean Chrétien et le président George W. Bush se rencontreront la prochaine fois.